

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SONNAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarantes-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Commission d'arbitrage. — VII La nouvelle chapelle du grand-séminaire. — VIII Sœurs de la Providence : vêtue et profession. — IX Un prêtre catholique membre de la Chambre des Lords. — X La question scolaire aux Etats-Unis. — XI Tous égaux.

AU PRONE

Le dimanche, 23 juin

On annonce :

La fête (le 29) et la solennité des Ss. ap. Pierre et Paul (le 30), ainsi que le jeûne (le 28) ;

La clôture du mois du Sacré-Cœur (avec les indulgences plénières indiquées au No 20) ;

Dans le diocèse de Saint Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul, mais on doit les exhorter à la faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 23 juin

les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

Quoique le Martyrologe mentionne plusieurs saints au 23 juin, l'Eglise romaine ne fait mémoire d'aucun en son office de ce jour, qui est par suite de la férie occurrente, ou du dimanche. Dans toute l'ancienne province ecclésiastique de Québec (province civile actuelle de ce nom), l'on fait, par indult, la solennité anticipée de saint Jean-Baptiste.

Dieu avait promis au monde un sauveur et le monde l'attendait depuis plus de 4000 ans. Au moment déterminé de toute éternité, l'archange Gabriel apparut à Zacharie, pendant qu'il accomplissait ses fonctions de prêtre, à son tour, dans le temple de Jérusalem et lui annonça qu'il serait le père du précurseur du Messie. On peut lire le récit de cette apparition et de la conception miraculeuse de saint Jean-Baptiste dans l'évangile de la vigile de cette fête (le 23 juin). On peut lire dans l'évangile du vendredi

de la troisième semaine de l'Avent le récit de la visite de la sainte Vierge à la mère du saint précurseur et la purification de celui-ci du péché originel. Le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, l'évangile raconte les merveilles qui se passèrent trois mois plus tard, lorsqu'il s'agit de donner un nom à cet enfant mystérieux. On trouve au 2^e, 3^e et 4^e dimanche de l'Avent le récit de la prédication de saint Jean-Baptiste. Jésus-Christ prêchait déjà depuis quelques mois, lorsque Jean fut mis en prison, pour être plus tard décapité à la demande de la courtisane Hérodiade. La fête de sa mort se célèbre le 29 août. Mais sa fête principale est celle de ce jour. Elle est très ancienne dans l'Église et remonte aux premiers siècles. Elle a toujours été l'une des plus solennelles après celles des principaux mystères de la religion. On a déjà célébré trois messes en ce jour comme à Noël, afin de manifester par là le rapport entre la naissance de Notre-Seigneur et celle de son saint précurseur. Dans certains lieux, on est dans l'habitude d'allumer la veille et le jour même de cette fête des feux d'allégresse et de réjouissance publique. Cet usage a existé en ce pays et son souvenir n'est pas encore perdu. Ce saint occupe dans l'humanité une place incomparable. Il sert de trait d'union entre les deux mondes. Il résume en lui tout l'Ancien Testament et prépare le Nouveau ; il ferme la mission des prophètes et ouvre celle des apôtres. « Prophète, apôtre, docteur, solitaire, vierge, martyr, il est plus que tout cela, dit le cardinal La Luzerne, parce qu'il est tout cela en même temps. Il réunit tous les titres à sa sainteté, et, rassemblant en lui seul, tout ce qui constitue les différentes classes des saints, il forme au milieu d'eux une classe particulière ». Imitons la retraite de saint Jean, en nous séparant le plus que nous pourrons des compagnies et des conversations du siècle. Joignons, comme lui, la pénitence à la retraite, en retranchant toute superfluité dans les habits, dans l'ameublement et dans la nourriture.

20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques ;

Du 5^e dimanche après la Pent., *semi-double* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^e au choix du célébrant ; préf. de la Trinité. — I vêpres de saint JEAN-BAPTISTE, *double de la classe* ; pas de mémoire du dim.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la solennité *anticipée* de saint JEAN-BAPTISTE

Messe comme le 24, *double de la cl.* ; mém. du 5^e dim. après la Pent. préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. *Elisabeth*) mém. du dim.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul (samedi), mais on doit s'efforcer de le faire. — Le jeûne est anticipé au vendredi.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 30 juin

Dans les paroisses suivantes, la solennité se fait comme ailleurs par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication générale de l'Ordo.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Montréal) et de Saint-Paul (Montréal et Ile-aux-Noix).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Wakelield) et de Saint-Paul (Plantagenet et Aylmer).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Sorel) et de Saint-Paul (Abbotsford).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Shawinigan) et de Saint-Paul (Grand'Mère).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (La Patrie) et de Saint-Paul (Scottstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (L'Avenir) et de Saint-Paul (Chester).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Coulonge).

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	22	JUIN	— Sainte-Agnès.
LUNDI,	24	"	— Saint-François-de-Sales.
MERCREDI,	26	"	— Saint-Paul, Ile-aux-Noix.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 22 mai 1907.



A Propagande vient de publier, après six ans d'attente, son *status* des missions latines et orientales.

Cette fois, le volume est plus considérable : le format in-16 a fait place à l'in octavo ; mais cependant il est la réimpression du précédent, seulement les différents *status* sont mis à jour et les statistiques plus récentes. Certes

tout n'est point parfait dans cette publication. D'abord elle parait à des intervalles trop échelonnés, ce qui en diminue l'intérêt ; puis elle s'imprime trop lentement et la situation de l'Eglise à ses premières pages ne répond plus à celle que nous donnent les derniers feuillets mis à la presse.

— C'est pourtant un livre qui nous console, nous encourage et nous avertit. Il nous console en nous montrant comment le règne de la foi s'étend dans les divers pays du monde ; il nous encourage à nous dévouer à cette grande œuvre de l'évangélisation des peuples, et si nous ne pouvons pas y prendre part en personne, au moins à prier Dieu qu'il envoie des ouvriers pour la moisson qui blanchit. Il nous avertit enfin ; car ces statistiques elles-mêmes nous font connaître les points du globe où le succès n'a pas répondu à nos efforts, et nous engage par conséquent à redoubler de prières et de sacrifices.

— Les tables statistiques sont, cette année, renvoyées à la fin ; et, par une heureuse innovation, elles contiennent la statistique de 1902 en regard de celle de l'année dernière. Voyons ce qu'on y dit du Canada. D'après ce *status* il y avait en ce pays en 1901 : 2,116,370 fidèles, 3,024 prêtres et 2,622 églises. En 1906 nous trouvons au contraire 2,478,183 fidèles, qui ont à leur service 3,749 prêtres et 2,920 églises ou chapelles. C'est un gain de 361,813 fidèles, 725 prêtres et 298 églises ou chapelles.

— Presque tous les chiffres sont en augmentation sur la période de 1901 ; il y a cependant quelques exceptions qu'il est bon de noter. La première est pour l'Irlande. Le nombre des fidèles y a diminué de 217,584 ; et si celui des prêtres s'est accru de 229, celui des églises et chapelles offre une diminution de 232, qu'il est vraiment bien difficile d'expliquer. Nous y trouvons probablement une nouvelle preuve de cette émigration qui

arrache à l'Irlande ses enfants chassés par la misère et les exactions des *landlords*.

— Le Monténégro offrirait lui aussi une diminution de 5,680 catholiques ; mais il y a de fortes raisons de douter que la statistique de 1901 soit exacte. Il faudrait dire la même chose pour la Roumanie, qui elle aussi accuserait, en 1906, 49,000 catholiques de moins qu'en 1901. A noter en effet que dans ce pays on compte 27 prêtres et 26 églises ou chapelles de plus qu'en 1901. La préfecture apostolique de l'Arabie est aussi en diminution de population catholique ; mais celle-ci étant formée principalement par la garnison anglaise, on comprend que ces chiffres soient variables suivant que les troupes sont composées d'Anglais ou d'Irlandais.

— Les statistiques des catholiques orientaux nous donnent un total de 6,421,238 individus. Sur ce nombre la communauté la plus nombreuse est sans contredit celle des Grecs-Ruthènes, au nombre de 4,097,073 personnes. Ils sont répandus surtout dans l'Autriche-Hongrie où ils ont six évêchés très florissantes. Mais cette statistique ne tient pas compte des fidèles de ce rite qui ont émigré en Amérique, et cette émigration est nombreuse. On ne peut pas les latiniser, il est difficile de lui donner des prêtres de son rite ; et pour avoir, chose qui semble essentielle en Amérique, des prêtres non mariés, force est de recourir aux religieux basiliens. Mais prêtres et fidèles n'avaient point d'évêques, et c'était une situation pénible à laquelle, après de nombreuses et laborieuses négociations, car les Grecs-Ruthènes voulaient autre chose, la constitution de diocèses de leur rite, le pape vient de faire un acte qui leur sera très utile. A la date de 28 février de cette année, il leur a donné, dans la personne de Mgr Ortynski de Labetz, un évêque grec-ruthène. Ce prélat appartient à l'ordre de Saint-Basile et a été créé évêque titulaire de Daulia. Cet acte ponti-

fical est un premier pas vers une situation plus normale des Grecs-Ruthènes en Amérique.

— Pie X a pris la même mesure pour les Grecs-Bulgares qui résidaient, en assez grand nombre, en-dehors des deux diocèses qui leur appartiennent, et au 11 décembre 1906, il a créé Mgr Miroff archevêque titulaire de Théodosiopolis, le chargeant de la communauté bulgare à Constantinople.

— Les tables statistiques mises à la fin du volume nous donnent les chiffres suivants pour les catholiques de rite latin dans les pays de missions à la fin de 1906. Europe, 8,733,357; Asie, 3,231,810; Afrique, 843,739; Amérique, 16,314,594; Australie, 951,429; Océanie, 246,859; ce qui fait un total de 30,619,768 de catholiques, augmentation de plus de 5,000,000 sur le chiffre constaté en 1901. Ces catholiques ont à leur service 46,868 églises ou chapelles, 9,000 de plus qu'en 1901; et 42,922 prêtres, 11,000 de plus qu'il y a six ans.

— Les progrès, on le voit, sont consolants; mais que sont-ils en présence de ce qui reste à faire, en face de cette multitude de personnes qui gémissent dans les ténèbres de l'idolâtrie, ou sont tenues captives par le schisme ou l'hérésie? D'après le grand *Atlas des Missions*, de Streit, nous avons 550,000,000 individus qui, à un titre ou un autre, se réclament de la confession chrétienne. Mais sur ce nombre, la moitié seulement est catholique, à la foi dans toute la pureté, les sacrements dans leur plénitude. Et il y a sur la terre entière plus de 1500,000,000 d'individus. Nous sommes à peine un tiers, et encore de quoi se compose ce tiers? Comme nous devons instamment prier Dieu chaque jour pour qu'il fasse luire sur tous la lumière de son évangile, et que, par la grâce que nous a méritée sa bienheureuse passion, il nous conduise tous à ce ciel que nous a ouvert sa mort sur la croix.

DON ALESSANDRO.

COMMISSION D'ARBITRAGE

NOS lecteurs n'ont pas oublié le grave différend survenu entre les débardeurs et les armateurs du port de Montréal.

Les premiers sont retournés au travail, après un chômage de plusieurs jours qui a entraîné, dit-on, la perte énorme d'un million de piastres.

Mais la difficulté n'avait pas encore été résolue ; et le conflit a été soumis à une commission spéciale d'arbitrage, nommée d'après la loi Lemieux,

Le choix des arbitres désignés par les parties en cause, M. Joseph Ainey pour les débardeurs, et le major George W. Stephens pour les armateurs, ainsi que le choix par ces messieurs de Mgr l'archevêque de Montréal, comme tiers arbitre et président de la commission, ont reçu la sanction des autorités fédérales.

M. Ainey est président de l'union des charpentiers-menuisiers ; M. Stephens est président de la nouvelle commission du port.

La composition de ce tribunal d'arbitrage est très bien vue de tout le monde. Les journaux se plaisent à faire l'éloge des arbitres et à augurer maintenant une heureuse solution.

Nous sommes convaincu pour notre part que tous les intérêts en jeu seront examinés avec le plus parfait esprit de justice et de charité ; et que la solution proposée fera renaître l'harmonie et la concorde.

Vu la gravité et la complexité des questions à régler, nous demandons aux lecteurs de notre journal de bien vouloir appeler les bénédictions du ciel sur les travaux de la commission du tribunal.

LA NOUVELLE CHAPELLE DU GRAND-SEMINAIRE

La nouvelle chapelle du Grand-Séminaire de Montréal s'est ouverte au culte le *jeudi-saint*, 28 mars. Beaucoup de confrères sont allés depuis la visiter, et chacun en parle. Nous en voulons parler aussi. Les anciens de Saint-Sulpice, ceux surtout qui vivent au loin, l'auront sans doute pour agréable. Quant à ceux qui, vivant plus près, ont eu l'avantage de voir déjà cette chapelle, ils se plairont, nous osons l'espérer, à la revoir dans nos descriptions, fallut-il pour cela les corriger, soit en ajoutant, soit en retranchant.

Et puis, ce nous sera une occasion, qui n'est pas inopportune, de rendre ici un discret hommage à la munificence et au bon goût de ces Messieurs de Saint-Sulpice, à qui, au Canada, nous sommes redevables de tant de bienfaits. Ils ne se sont jamais lassés en effet, ces prêtres, pour la plupart venus de France, de multiplier, depuis bientôt trois cents ans, les bons offices et les faveurs dans notre ville. Aussi laissons-nous volontiers à d'autres d'exercer à leur endroit le rôle de censeurs. Que si, comme toutes les sociétés ou congrégations humaines, la compagnie de Saint-Sulpice, au cours de ses trois siècles d'existence, a pu poser des actes discutables, il nous paraît plutôt de mise de rappeler à nos concitoyens ses œuvres, ses largesses et ses mérites.

* * *

Dans ces derniers temps, après la construction du Collège Canadien à Rome, celles du Séminaire de Philosophie et des additions au Grand-Séminaire dans notre ville, voici donc que nous saluons, cette année, la restauration de la chapelle de la rue Sherbrooke, où un si grand nombre de prêtres du Canada et des États-Unis ont vécu les années de leur formation cléricale.

Au-dessus de la crypte funéraire, où dorment leur dernier sommeil les Bayle, les Colin, les Delavigne, et les Rouxel, à la place de l'ancienne chapelle exactement, ayant même conservé ses assises et, en grande partie, ses murailles, mais de plus grande et plus large venue et avec un intérieur complètement neuf, s'élève la chapelle restaurée. Au rebours de ce qui existait naguère, le chœur et l'autel se trouvent placés près de l'alignement de la rue Sherbrooke, tandis que l'entrée et le vestibule se prolongent, à l'endroit de l'ancienne sacristie, vers les issues du Séminaire et du Collège ; de telle sorte que c'est le rond-point du chœur qu'on aperçoit de la ville, au lieu de l'ancienne porte d'entrée, et, disons-le tout de suite, cela ne va pas sans briser un peu l'harmonie régulière que présentait le corps général des bâtisses de Saint-Sulpice.

Mais cette imperfection de détail, on l'oublie facilement, sitôt qu'on est entré à l'intérieur de la chapelle. Si profane que l'on soit pour juger les choses de l'art, on éprouve, à l'aspect premier de ce large et beau vaisseau, une religieuse et très vive émotion. Le cœur est tout de suite saisi et la pensée s'élève ou plutôt s'enlève, avec les yeux, du premier coup vers les hauteurs. On se sent en présence d'une œuvre de maître, et on hésite, par crainte d'impuissance, à vouloir analyser les détails et les motifs qui sont les raisons d'être de cette indéfinissable impression qu'on ressent dans son âme.

* * *

Le monument, de style roman, se compose d'un chœur de vingt-neuf pieds, d'une nef de cent-quarante-cinq pieds et d'un vestibule de trente-quatre pieds. La hauteur est de soixante-sept pieds et la largeur de quarante-deux pieds.

C'est l'œuvre de M. Marchand, de la société Marchand & Haskell de Montréal, un jeune canadien de talent qui a fait de longues études à l'École des Beaux-Arts à Paris, et à qui nous

devons ou devrons l'église de Sainte-Cunégonde, le couvent des Dames de la Congrégation (en construction) et aussi la future église-cathédrale de Saint-Boniface. Il a longuement et amoureusement travaillé « sa chapelle » du Grand-Séminaire. Non seulement les plans et la surveillance générale, mais les détails mêmes — depuis le ton des ors de la charpente apparente de la voûte jusqu'aux dessins des rosaces en mosaïque du parquet —, tout est son œuvre. Il a droit d'en être fier.

On pénètre dans la chapelle par une grille en fer forgée, exécutée par l'artiste Regaudy, d'après les plans de M. Marchand. La nef est d'une simplicité pleine de grandeur. Les murs latéraux sont recouverts de pierre de Caen (pierre blanche, comme l'on sait). Chaque mur est percé de six baies ou fenêtres, par lesquelles arrive une lumière abondante. Dans les sept travées sont les tables, où seront sculptés les groupes du chemin de la croix. Des deux côtés de la nef, sur trois rangs, vous voyez les stalles, très riches, en chêne massif, d'une capacité totale de 320 sièges, et vous pensez aux cloîtres antiques visités naguère dans un voyage en Europe. Puis, vos yeux montent, en suivant les deux magnifiques colonnes en marbre qui soutiennent l'arc triomphal de l'entrée du chœur, jusqu'à la voûte, dont la charpente apparente fait d'abord un si curieux effet, mais dont, tout de suite, vous aimez le mystère sombre et les ors étincelants, ceux-ci piqués le long des fermes et de la passerelle qui les relie, comme des étoiles dans la nuit qu'offre le fond des caissons de voûte. Enfin, par de-là l'arc de triomphe, et au-dessus du chœur, la voûte se terminant en cul-de-four vous amène au beau tableau de M. Saint-Charles : « La Présentation de Marie au Temple », et à l'autel, qui paraît si petit dans ce vaste cadre, mais qui n'en reste pas moins — et c'est le triomphe de l'artiste, — le centre vers lequel tous les regards comme toutes les proportions convergent. Il est très simple cet autel, avec sa grande table — sans rétable —

sur quatre piliers de front et son tabernacle. On a dit de cet autel : il est trop petit. C'est peut-être qu'on est trop habitué aux autels élevés, très chargés de pots de fleurs et de chandeliers, voire de globules électriques ? La simplicité comme toutes les beautés vraies, est souvent méconnue.

* * *

Et le tableau de la « Présentation », par l'artiste Saint-Charles, qui, droit au-dessus de l'autel, et dans la courbe de la voûte, nous rappelle le mystère joyeux, dont la fête est si solennelle à Saint-Sulpice, de la Présentation, que faut-il en penser ?

En l'examinant, l'autre matin, et en écoutant les réflexions si justes que me communiquait l'un de ces messieurs, je me prenais à songer au *Quam pulchre graditur* de l'hymne à la Vierge, que toutes les générations ont chanté à Saint-Sulpice, le jour de la fête du 21 novembre.

Quam pulchre graditur ! oh, oui, comme elle marche bellement, dans le rayonnement et l'éclat de ces couleurs heureuses, la Vierge-enfant ! Au haut des marches du temple le vieillard Siméon tend les bras ; à gauche, saint Joachim et sainte Anne, un peu lourds, semble-t-il, contemplent ; à droite, des saintes femmes prient : tout cela sert de cadre à Marie, mais c'est bien elle qui est l'âme du tableau, la gracieuse enfant qui s'avance. Les choses sont disposées de telle façon que la lumière venue du ciel frappe d'abord sur la petite Vierge montant au temple, pour se répandre ensuite sur les autres personnages. Il n'y a pas jusqu'aux anges du Bon Dieu qui sont là comme cachés au second plan, et dissimulés, on le dirait, avec leurs harpes et leurs lyres, dans le mystère des nuages.

C'est Marie qui se présente au temple, et cela, je le repète, exactement au-dessus de l'autel. *Comme elle marche bellement : Quam pulchre graditur !*

Cette chapelle du Grand Séminaire prête admirablement à

la méditation sérieuse, c'est pourquoi elle est et restera une œuvre d'art. Elle parle, et elle dit à l'âme quelque chose de mystérieux et de reposant tout à la fois. Du fond de la tribune de l'orgue, par exemple, on ne peut se lasser de promener ses regards vers les longs pans, vers le parquet marqueté, vers la voûte et sa charpente apparente, vers le chœur et ses colonnes, vers l'autel et son tabernacle, vers le tableau et la Vierge-enfant. On regarde et on admire, on admire et on regarde ! L'impression d'ensemble se soutient. Qu'il y ait des défauts ici ou là, peut-être ? Nous n'en savons rien. Les professionnels de l'architecture le pourraient dire. Un profane constate simplement que tout est pieux, dégagé et anoblissant.

Des générations de jeunes clercs se succéderont, dans les stalles de cette belle chapelle, qui en emporteront, avec une leçon d'art religieux, une leçon de bon goût. Et si, sur les divers théâtres d'apostolat où la providence les conduira, ils ne peuvent penser à édifier toujours avec une égale munificence, ils pourront, sans doute, en recueillant leurs souvenirs du Séminaire, diriger mieux les constructions d'églises et de chapelles dans le sens du bon goût et de l'art intelligent.

C'est là un résultat, utile autant qu'instructif, qu'on est en droit d'attendre et qu'on a lieu d'espérer de l'œuvre de M. Marchand et de celle de M. Saint-Charles.

Montréal, qui est déjà riche en belles églises et en beaux monuments religieux, s'enrichit d'une nouvelle chapelle, d'un style ici peu connu, qui lui fait et qui lui fera longtemps honneur. Fidèles gardiens de leurs traditions, les messieurs de Saint-Sulpice continuent à édifier, dans tous les sens du mot, pour l'honneur de l'Église et pour la gloire de Dieu. Ils ont un nouveau droit à la gratitude et au respect du clergé et des fidèles.

SŒURS DE LA PROVIDENCE

Véture et profession religieuse

Le 22 mai, à la Providence, maison-mère, angle des rues Fullum et Sainte-Catherine, M. l'abbé Elie-J. Auclair, après l'allocution de circonstance, a donné le saint habit à Mlles Alphonsine Lajoie, Maria Beaulieu, Marie Deschênes, Herminie Plourde, Zélia Bourque, Yvonne Lafontaine et Albertine Gravel.

Le 23 au matin, sous la présidence de M. l'abbé S.-J. Dubeau, aumônier de la maison-mère, ont prononcé leurs vœux perpétuels les Sœurs Joseph-Alexis, Amédée de Savoie, Joseph-Aristide, Adèle de la Croix, Canut, Marie-Philippe, Basilide, Saturnin, Marie-Hector, *professes vocales*, et Sœur Marie-Louise Bellavance, *professe coadjutrice*.

Le sermon a été prêché par M. l'abbé S.-J. Dubeau, et la messe a été célébrée par le Rév. Père E.-J.-A. Tourangeau, provincial des Oblats, prédicateur de la retraite du printemps à la maison-mère de la Providence.

UN PRETRE CATHOLIQUE

MEZÈRE DE LA CHAMBRE DES LORDS



ANNÉE dernière, mourait à Londres, à l'hôtel du Palais Royal, dans le quartier de Kensington, Lord Arundell de Wardour.

Par suite de ce décès, un prêtre catholique siège maintenant à la Chambre des Lords : car l'héritier de la dignité et des titres du défunt est son frère, le Rev. Evertard Louis de Gonzague Arundell de Wardour, prêtre catholique.

Le nouveau Lord, né le 6 septembre 1834, a fait ses études au célèbre collège catholique de Stonyhurst, près

Blackburn, diocèse de Salford. Après avoir pris ses grades à l'Université de Londres, il est entré dans les ordres sacrés.

La famille Arundell, qui a toujours été catholique, est très ancienne ; et, depuis trois siècles, elle est en possession de la pairie.

C'est sir Thomas Arundell qui a été le premier titulaire de cette dignité. Emprisonné, en 1580, par l'ordre d'Elisabeth en raison de sa fidélité à la cause du catholicisme, il fut relâché quelques années plus tard et partit pour le Continent, où il s'engagea dans l'armée impériale.

Thomas Arundell prit une part si brillante aux guerres de la fin du XVI^e siècle contre les Musulmans, qu'en 1595, à la suite du siège d'Esztergom, l'empereur Rodolphe II le créa, lui et ses héritiers à perpétuité, comte du Saint Empire Romain. Lorsque le vaillant guerrier revint en Angleterre, Elisabeth ne se montra pas disposée à reconnaître ce titre nobiliaire étranger. Mais, en 1605, Jacques I^{er}, son successeur, le compléta en élevant Thomas Arundell à la pairie avec le titre de Baron Arundell de Wardour.

Le troisième baron de la famille, petit-fils du précédent, se montra, sous le gouvernement de Cromwell, généreux partisan de la cause royale et souffrit beaucoup pour elle. Néanmoins, une fois monté sur le trône, Charles II, loin de reconnaître le dévouement de son fidèle serviteur, poussa l'ingratitude jusqu'à le faire jeter en prison sur la dénonciation de l'infâme Titus Oates. Le Baron Arundell demeura six années dans son cachot, jusqu'à la mort du roi, arrivée en 1685. Jacques II eut à cœur de réparer à l'égard de ce seigneur les injustices de son prédécesseur et frère. Il fit donc entrer Arundell dans son Conseil privé et finit par lui confier les sceaux de l'État.

John Francis Arundell de Wardour, qui vient de mourir, était le douzième Baron de la famille. Né en 1831, il

avait fait, lui aussi, ses études à Stonyhurst. Ce fut l'année même de son mariage, en 1862, qu'il succéda à son père à la Chambre des Lords.

Un prêtre catholique à la Chambre des Lords, c'est certainement un événement. Néanmoins, le cas n'est pas absolument inouï. De 1884 à 1893, en effet, un autre prêtre catholique a siégé à la Chambre des Lords : nous voulons parler de Mgr William-Joseph Petre, treizième Pair de la famille. Nous croyons avoir connu ce dernier au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris vers 1873. Si ce n'est pas lui, c'est certainement un de ses proches parents : car le séminariste, qui portait ce nom, était connu au Séminaire comme fils d'un Lord d'Angleterre.

G. BILLECOCQ.

LA QUESTION SCOLAIRE AUX ETATS-UNIS

Dans l'*Ave Maria* du 27 avril dernier, on lisait l'entrefilet fort intéressant que voici :

FINFIN, nos frères séparés commencent à comprendre combien il est injuste d'obliger les catholiques à contribuer au soutien d'écoles que, en conscience, ils ne peuvent encourager. M. Robert Green, professeur distingué dans une école publique de New York, au cours d'un article publié par lui dans la *Tribune*, fait la remarque suivante :

“ Il m'est difficile à moi, en ma qualité d'instituteur, de saisir comment la demande des catholiques de revenir sur la question scolaire peut être regardée comme une attaque contre le système de notre instruction publique. C'est un fait, au moins dans cette ville, que si 25 personnes s'entendent pour déclarer que, dans nos écoles du soir, elles veulent étudier un sujet déterminé, on traite leur démarche comme une demande formelle, et un instituteur compétent est engagé pour y faire droit. Mais c'est également un fait que 70,000 à 80,000 enfants

de cette ville, et environ 1,000,000 dans le pays tout entier, sont unanimes à réclamer une instruction non pas partielle, mais complète, et leur demande est ignorée. Il m'est difficile à moi, maître d'école, de croire qu'il puisse advenir aucun mal à la République si l'on accède à la demande des autorités scolaires paroissiales, lesquelles, quoi qu'il advienne, maintiendront leurs écoles, et resteront aussi loyales envers leur pays que si tout se passait exactement selon leur désir ».

Il peut se passer un temps considérable, avant que nos compatriotes consentent à remettre à l'étude la question scolaire, mais le jour où la chose se fera arrive sûrement. Jadis on nous accusait d'attaquer les écoles publiques, de ne pas être Américains, etc. Aujourd'hui on nous loue en maints endroits parceque nous exigeons l'enseignement de la religion dans l'éducation de nos enfants et que nous sommes disposés à faire des sacrifices pour le maintien d'écoles où Dieu a la première place.

TOUS ÉGAUX

On demandait : Croyez-vous que le rêve des socialistes : « Ni riches, ni pauvres : tous égaux ! » ait des chances d'être réalisé ?

Il fut répondu :

Les hommes arriveront à être « tous égaux » lorsqu'ils seront devenus :

- 1o Tous égaux en santé,
- 2o Tous égaux en intelligence,
- 3o Tous égaux en habileté,
- 4o Tous égaux en sobriété,
- 5o Tous égaux en travail,
- 6o Tous égaux en vertu.

On attendra donc longtemps avant que l'égalité sur tous ces points soit complète : 1908 passera, et 2000 aussi.